



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 décembre 2025

Fonds hydraulique agricole 2025 : 97 projets pour une agriculture plus résiliente face au changement climatique

Après le succès du premier appel à projets du fonds hydraulique agricole, Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire annonce les lauréats du deuxième appel à projets de ce fonds d'investissement. Au total, ce sont près d'une centaine de projets qui seront accompagnés par l'Etat pour une dotation de 20 M€.

Les ressources en eau et l'agriculture sont considérablement impactées par les effets du changement climatique. Face à ces défis, il est nécessaire d'anticiper et de rendre les exploitations agricoles plus résilientes notamment en sécurisant l'accès à l'eau, gage de leur pérennité et de leur compétitivité, dans le cadre d'une gestion durable de la ressource.

C'est dans ce contexte que le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire a reconduit en 2025 un fonds d'investissement en hydraulique agricole dont le but est d'accompagner la remobilisation et la modernisation d'ouvrages hydrauliques existants ainsi que le développement de nouveaux projets dans le respect des équilibres des usages et des écosystèmes.

Cette deuxième édition a pris la forme d'appels à projets ouverts par les services de l'Etat au niveau régional, et permet d'accompagner des investissements destinés exclusivement à l'irrigation de parcelles agricoles ainsi que des projets à vocation « multi-usages » dans le cas spécifique de projets portés par des associations syndicales autorisées (ASA) et des associations syndicales constituées d'office (ASCO).

Grâce à ces appels à projets, 97 projets lauréats, dont 34 projets collectifs, seront aidés sur la France entière afin d'accompagner des investissements qui contribuent à la sécurisation de l'accès à l'eau des exploitations ou à la réalisation d'économies d'eau durables.

Plus de la moitié des projets ont pour objectif de **rénover ou d'optimiser le patrimoine hydraulique** (51 projets) ou **les réseaux d'irrigation existants** (4 projets). Les autres projets visent davantage la **sécurisation de la ressource** avec 23 projets de **créations de retenues ou de bassins de stockage** parmi lesquels 16 concernent des retenues collinaires ou alimentées par ruissellement, 18 projets de créations ou extensions de réseaux d'irrigation et 1 projet d'agrandissement d'un ouvrage de stockage existant.

Comme lors du premier appel à projets en 2024, la région qui comporte le plus grand nombre de lauréats est la région Occitanie (14 projets retenus dont 2 dans les Pyrénées-Orientales). Les régions du sud de la France, particulièrement sensibles au changement climatique, portent près du tiers des projets retenus, avec 10 projets en Nouvelle-Aquitaine et 8 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« L'agriculture est en première ligne face aux conséquences du changement climatique, notamment pour l'accès à l'eau. Avec ce deuxième appel à projets du fonds hydraulique agricole, je souhaite renforcer le soutien concret de l'État à des investissements structurants qui renforcent la résilience des exploitations, modernisent les ouvrages existants et concilient performance agricole et préservation de la ressource en eau. »

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture,
de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroi
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv